

# Patrimonium

## 2e conférence internationale

PATRIMOINE,  
DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET ENTITÉS LOCALES

26 - 28 SEPTEMBRE 2012  
CLERMONT-FERRAND  
LE PUY-EN-VELAY

# MERCREDI 26 SEPTEMBRE

Accueil à 8h30

9h00 - M. le Président de l'Université d'Auvergne, M. le Doyen de l'École de Droit, M. le Directeur du Centre Michel de l'Hospital

9h30 - Propos introductif: Aurélien ANTOINE (Université de Saint-Etienne), Florent GARNIER (Université d'Auvergne),

Yunxia WANG (Renmin University)

## **MATIN** - Session 1: *Le patrimoine culturel et naturel, un enjeu du développement durable*

Présidence: Mme Yunxia WANG (Renmin University)

### **10h00 - 1ère table ronde: Patrimoine culturel et développement durable**

«Un processus juridique de la protection du Patrimoine mondial: la protection du patrimoine mondial à l'aune du développement durable» - Yuxue LI

«L'impact du changement climatique sur le développement du patrimoine culturel. Problèmes et solutions» - Weifang LI

### **11h15 - 2ème table ronde: Patrimoine naturel et développement durable**

«Rétablir le caractère maritime du Mont-Saint-Michel: ambitions et limites d'un projet d'aménagement» - Lionel PRIGENT

«Le tourisme durable comme facteur de protection du patrimoine culturel» - Frédéric BOUIN

«Le plan de gestion du dossier de l'ensemble tectono-magmatique de la Chaîne des Puys et faille de Limagne» - Cécile OLIVE GARCIA et Christine MONTOLY

**12h30** - Déjeuner

## **APRES-MIDI** - Session 2: *L'universalisme de la Convention de 1972 face aux spécificités nationales et aux cultures minoritaires*

Présidence: M. Aurélien ANTOINE (Université de Saint-Etienne)

### **14h00 - 1ère table ronde: L'universalisme de la Convention face aux particularismes nationaux**

«Aux origines européennes de la convention de 1972: l'héritage des travaux de l'OIM et de l'ICHI dans la conception d'une protection internationale du patrimoine» - Philippe TANCHOUX

«L'articulation entre les droits de l'homme et les droits privés: les difficultés juridiques de l'objectif de protection du patrimoine culturel en Chine» - Yangguang GAO

«Le Patrimoine entre négation et ressourcement identitaire en Algérie» - Karima BENAZZOUZ-BOUKHALFA et Mohammed DAHLI

### **15h30 - 2ème table ronde: Patrimoine, droits de l'homme et cultures minoritaires**

«La protection des cultures minoritaires dans la Convention du patrimoine mondial» - Moussa TALBI

«L'universalisme de la convention de 1972 au regard de la particularité des cultures ethniques minoritaires» Yin Ling HSIEH

**18h00** - Remise des Prix du Concours photos grand public sur le patrimoine du Massif Central (en partenariat avec le Commissariat à l'aménagement, au développement et la protection du Massif central, le Parc Naturel Régional des Volcans et le journal La Montagne)

**19h00** - Cocktail à l'IADT

# JEUDI 27 SEPTEMBRE

**MATIN** - Session 3 : Les communautés nationales et locales, acteurs de la protection patrimoniale et du développement durable

Présidence : Mme Weifang LI (East China University of Political Science and Law, Shanghai)

**9h00 - 1ère table ronde : Inscription d'un bien sur la Liste du patrimoine mondial et normes nationales**

«La protection juridique d'un élément du patrimoine mondial : l'exemple de la Cité interdite» - Yunxia WANG

«Les mesures juridiques de protection des monuments culturels en République tchèque» - Filip DIENSTBIER et Monika HORAKOVA

**10h15 - 2ème table ronde : Protection d'un bien de la Liste du patrimoine mondial et actions locales**

«La mise en valeur des abords immédiats de l'église Notre-Dame du Port à Clermont-Ferrand» - Mathilde LAVENU

«Acteurs locaux et mise en valeur du patrimoine sur le site du Koutammakou au Togo» - Komi N'kégbé Fogà TUBLU

**12h00 - Déjeuner**

**APRES-MIDI** - Session 4 : Les outils juridiques au service du développement durable et de la protection du patrimoine

Présidence : M. Charles-André DUBREUIL, Directeur du Centre Michel de l'Hospital (Université d'Auvergne)

**14h00 : Règles d'urbanisme et protection du patrimoine**

«La servitude de conservation environnementale volontaire : outil d'avenir pour la protection du patrimoine et le développement durable ?» - Bertrand PAUVERT

**15h15 - Table ronde : Zones sensibles et protection du patrimoine**

«Le patrimoine montagnard : quelle protection, quelle limite à la protection ?» - Claude DEVES

«Les espaces littoraux : quelle protection, quelle limite à la protection ?» - Jean-Marc FEVRIER

**17h00 - Fin des débats**

**17h30 - Visite et verre de l'amitié au Conseil Général du Puy-de-Dôme**

# **VENDREDI 28 SEPTEMBRE - Journée au Puy-en-Velay / Hôtel-Dieu**

## **Patrimoine et Labels : des outils de protection et de valorisation ?**

Accueil à 9h30 (Entrée niveau 4, passage des Mâchicoulis)

10h00 - Allocution d'ouverture : Corinne GONCALVES, Vice Présidente en charge du Tourisme, Pr. Florent GARNIER (Université d'Auvergne)

## **10h15 - L'Hôtel-Dieu, une valorisation économique du patrimoine ?**

Géraldine DABRIGHEON, Directrice de l'Hôtel-Dieu, Chef de service Patrimoine-Tourisme, Agglomération du Puy-en-Velay

*La mise en valeur du patrimoine est aujourd'hui une des préoccupations majeures pour les collectivités territoriales soucieuses d'affirmer l'identité d'un territoire et de trouver de nouveaux leviers de développement. Monument emblématique de la ville haute, cet ancien établissement hospitalier inscrit à l'Unesco au titre des chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle a réouvert ses portes en 2011. Aujourd'hui Patrimoine vivant, il est une véritable ressource économique ouvrant de nouvelles perspectives d'avenir pour ce territoire de 60 000 habitants.*

## **10h45 - Enjeux de la valorisation d'un site en série : le cas singulier des chemins de Compostelle**

Sébastien PENARI, Responsable de la Valorisation culturelle des chemins, Pédagogie, Relations adhérents, Association de Coopération Interrégionale "les chemins de St-Jacques de Compostelle" (ACIR Compostelle), Toulouse

*Le bien culturel en série «Les chemins de Saint-Jacques de Compostelle en France» a été inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 1998. A partir de l'enquête menée en 2011 par l'ACIR Compostelle auprès des propriétaires des édifices constituant cette série, l'intervention présentera la complexité du site, les enjeux et les perspectives de valorisation. Car le maintien sur la Liste dépend du maintien des caractères qui ont permis d'établir la Valeur Universelle Exceptionnelle. Si un site en série repose sur le principe de solidarité des composantes, ceci implique une gestion coordonnée et une organisation en réseau de coopération.*

## **11h15 : Amiens, le patrimoine mondial : un levier pour agir**

Xavier BAILLY, Directeur du Patrimoine, Chef du service patrimoine et tourisme, Amiens METROPOLE

## **11h45 : Etudes de faisabilité et de programmation en vue de la mise en valeur touristique d'un site inscrit au patrimoine mondial : le cas de l'étude conduite sur Fort Médoc.**

Guillemette GARDETTE, Directrice de l'agence MEDIEVAL-AFDP (Lyon), Professeur associée en Master tourisme à l'université Lumière Lyon 2

*A partir de l'exemple de l'étude conduite récemment sur Fort-Médoc inscrit patrimoine mondial dans le cadre du réseau Vauban et du Verrou de l'Estuaire de la Gironde, Guillemette Gardette, expert en valorisation du patrimoine, présentera les étapes clés de ce type d'étude depuis la phase de consultation jusqu'à la restitution finale. Conditions de réussite, pièges à éviter, contenu, limites, indicateurs...*

## **12h30 : Déjeuner**

## **14h-16h : Visite de l'Hôtel-Dieu et de la cathédrale du Puy-en-Velay (par G. Dabrigeon)**

## **16h30 : Inauguration de l'exposition «UNESCO QUESACO ? Patrimoine mondial de l'UNESCO, les sites français**

Exposition photographique de Jean-Jacques GELBART, En partenariat avec l'ACIR / Sélectionnées pour leur force évocatrice, les photographies de J.J.GELBART, nous amènent à partager la diversité des biens exceptionnels français, héritage universel remarquablement préservé.

## **20h30 : Conférence « L'Unesco et le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle » (Auditorium Hôtel-Dieu)**

S.PENARI, l'ACIR Compostelle

L'ensemble du réseau constituant les chemins de Saint-Jacques de Compostelle en France est reconnu par le patrimoine mondial. Pour illustrer cette inscription, l'Unesco a procédé à une sélection de monuments individuels notables ou certains ensembles jalonnant les routes et des tronçons du chemin du Puy particulièrement distingués. La décision d'inscription des chemins de Compostelle en France sur la liste du patrimoine mondial a été prise lors de la réunion du Comité du patrimoine mondial qui s'est tenue à Kyoto en décembre 1998. Par cette inscription, l'Unesco attire l'attention de l'humanité toute entière sur la valeur universelle exceptionnelle de ce patrimoine. Afin de l'illustrer, des monuments culturels, des ensembles et des sections de sentier ont été sélectionnés comme meilleurs exemples possibles du patrimoine «Chemins de compostelle». L'apposition de plaques commémoratives sur ces biens signalent leur intérêt exceptionnel.